CONFEDERE

N° 29

Vendredi
6 septembre 2002

Hebdomadaire fondé en 1861
Rédaction-Info:
Case postale 216
1920 MARTIGNY
Tél. 027 722 65 76 - Fax 027 722 49 18
E-mail : redaction@confedere.ch

Fr. 1.50 JA Sierre

www.confedere.ch

Journal d'information du Valais romand

La justice a-t-elle vraiment changé depuis Daumier?

L'ENQUÊTE DE LA UNE

La justice se défend

Le super juge d'instruction pénale M. Jo Pitteloud est venu devant les médias pour dire, sur quatre dossiers d'actualité et dont les controverses emplissent les journaux, que la justice fait bien son travail, que techniquement il n'y a rien à redire et surtout lancer cette affirmation «Chaque droit donné à la défense c'est un recul pour la justice».

Une énormité qu'il faut décoder. Quand M. Pitteloud parle justice il entend l'institution elle-même alors que le citoyen comprend la recherche de la vérité et l'application du droit.

M. Pitteloud affirme aussi que seuls les assistés judiciaires et les riches ont droit au service de la justice.

Là aussi il faut décoder. Les riches de M. Pitteloud sont ceux qui contraignent la justice à faire son travail, il oublie de préciser que l'Etat, les institutions, les sociétés, les entreprises font partie de ces riches face auxquels le justiciable sans temps et sans argent ne peut obtenir réparation.

Mais le fait le plus intéressant est le constat que la justice est dépassée.

Dans des grands dossiers la vérité est venue ou est recherchée en dehors du duo police - justice. C'est la Commission fédérale des banques dans l'affaire Dorsaz, un détective privé dans l'affaire Téléverbier, un profiler dans l'affaire du petit Lucas, les médias dans d'autres affaires.

Quand dans la recherche des faits et de la vérité la justice est contournée c'est bien qu'il y a un problème et c'est inquiétant.

Adolphe Ribordy

LA DICTATURE RADICALE!

Dans un communiqué l'UDC Valais titre «La dictacture radicale de Martigny a encore frappé», en évoquant le fait qu'un stand de propagande concernant la votation du 22 septembre, sur le marché de Martigny, n'a pas été autorisé. Prétendre que M. Pierre Crittin fait le dictateur à Martigny c'est comme affirmer que Samuel Schmidt veut faire un coup d'Etat militaire! Cela dit Martigny a accueilli en grandes pompes un Congrès de l'UDC suisse. Il n'est pas sûr en revanche que les exposants du marché de Martigny voient d'un bon œil la politique siéger entre les fruits et les habits. Cela dit quand l'UDC Valais parle de dictature on ne peut s'empêcher d'y déceler une certaine nostalgie.

LES 20 ANS DU WWF

Le temps passe vite. Lorsque Franz Weber se colletait avec Rodolphe Tissières, quand les Valaisans investissaient l'assemblée générale du WWF, quand les écolos étaient tabassés du côté de Vercorin. Ce temps est bien loin.

Aujourd'hui l'Etat du Valais a des service où travaillent des écolos et le WWF a pignon sur rue. Il y a bien encore les canons à neige, une forêt par-ci, une opposition par-là, mais dans l'ensemble on cohabite. D'ailleurs le 20 septembre à la Ferme Asile de Sion, Philippe Roch dissertera avec Jean-Jacques Rey-Bellet sur «les Alpes, quel avenir?». Tout le monde a pris un coup de vieux.

PASCAL COUCHEPIN DANS L'ARÈNE

Le 11 septembre à 20 h à la Salle communale de Martigny le conseiller fédéral patron de l'économie sera dans sa ville pour parler de la loi sur le marché de l'électricité.

L'enjeu est plus important pour le Valais que pour le reste de la Suisse.

Qu'est-ce que cette libéralisation apportera au Valais?

Ce sera le dernier moment pour se forger une opinion et l'interlocuteur est de qualité.

A n'en pas douter M. Couchepin apportera également d'autres éclairages sur les dossiers chauds de la politique fédérale.

Un rendez-vous à ne pas manquer et qui est ouvert à tous.

IRAK: LA GUERRE

En Irak en 1991, en Afganistan en 2001, l'ONU et les USA ont décidé d'imposer la loi internationale dans des pays qui la violait allègrement. Or depuis quelques semaines des bruits de bottes résonnent du côté de la Maison-Blanche.

L'Irak est en point de mire. Contrôlé, sous embargo, la cinquième armée du monde anéantie en quelques jours en 1991, on se demande l'objectif de cette guerre. Le lobby du pétrole dont est issu Bush voudrait-il contrôler ce pays, le coloniser? Y a t-il une dérive de puissance chez les USA?

Il faut s'inquiéter de ces menaces. Et les Suisses sont inquiets si l'on en croit un sondage dominical.

Laurence Revey, ambassadrice de charme du Valais à Expo.02 (photo Serge Hoelschi)

EN FLÈCHE

1000 Valaisans à Expo.02

La journée cantonale valaisanne aura lieu le 7 septembre à Bienne.

1000 personnes du monde artistique (professionnels et amateurs) seront sur place pour offrir un spectacle qu' une fois n'est pas coutume fera une large place au Valais de l'avenir.

Le conseiller fédéral Couchepin sera de la partie tout comme les parlementaires fédéraux, le Conseil d'Etat in corpore le président du Grand Conseil et beaucoup d'autres officiels. On sait que de nombreux conseils communaux se retrouveront à Bienne pour la circonstance. Mais l'invitation s'adresse aussi à tous les Valaisans qui n'ont pas encore découvert Expo. 02.

Une partie officielle avec productions inédites aura lieu en fin de journée à 19 h avant le retour au pays. Les journées valaisannes lors des exposition nationales ont toujours été des moments forts. Gageons que le 7 septembre sera aussi un grand moment valaisan et national.

Arlequin

A DIRE VRAI...

La décision du Conseil fédéral de baisser le taux d'intérêt minimal de l'avoir vieillesse, de 4% à 3%, puis finalement à 3,25%, avec effet au 1er janvier 2003, est à la fois maladroite, dommageable et lacunaire.

Maladroite, car une décision de cette nature, qui touche un nombre considérable de personnes, aurait mérité un traitement moins hâtif et plus respectueux des règles démocratiques. Le Conseil fédéral a certes la compétence légale de fixer le taux, mais cela ne le dispense pas de son devoir de concertation avec tous les milieux intéressés.

Dommageable, car on éprouve la fâcheuse impression que la position du Gouvernement a été adoptée en fonction, non pas de la situation de l'ensemble des caisses de pensions, mais au regard de l'état de certaines d'entre elles seulement.

Léonard Bender

(suite en page 3)

HISTOIRE

En deçà des Alpes

par Hergé

Les souverains de l'Europe se sentent menacés par la Révolution. L'Angleterre, l'impitoyable ennemie de la Révolution, finance l'Autriche, alliée aux rois de Sardaigne et de Naples, pour lever des troupes et s'introduire au-delà des Alpes. Les patriotes italiens sont traqués. En avril 1796, Bonaparte obtient le commandement de l'armée d'Italie. La soie grège produite dans le Piémont est nécessaire à la soierie lyonnaise et la maîtrise des cols du Saint-Bernard et du Mont-Cenis est indispensable pour faire passer les troupes en Italie.

Au cours d'audacieuses campagnes, Bonaparte met en déroute l'armée sarde à Montenotte; le roi du Piémont dépose les armes et signe l'armistice de Cherasco. Bonaparte se retourne ensuite contre les Autrichiens et le 10 mai 1796, Masséna force le passage du pont de Lodi sur l'Adda repoussant les troupes du général Beaulieu dans le Tyrol et entre à Vérone. L'Autriche ne s'avoue pas vaincue et envoie de nouvelles troupes avec le général Wurmser; le 3 août, Masséna écrase une fois encore les Autrichiens et prend Lonato et Castiglione. Un troisième général autrichien Alvinzy descend la vallée du Danube avec 60'000 hommes et prend position en face de Vérone sur les hauteurs du Caldiero; vers la mi-novembre, Bonaparte, accompagné d'une poignée d'hommes, descend l'Adige, prend le pont d'Arcole et chasse Alvinzy; l'Autrichien tente une contre-attaque le 14 janvier 1797 mais voit son infanterie écrasée sur le plateau de Rivoli.

Bonaparte est le maître de l'Italie. Et puis ce sont les préliminaires de Leoben et le 17 octobre 1797, la Lombardie affranchie de l'Autriche constitue avec les légations de Bologne, Ferrare et la Romagne, la République Cisalpine avec Milan pour capitale.

En ce matin de fin d'été 2002, il est dix heures et demie lorsque le Cisalpino entre en gare de Sion; en quelques quatre heures, ce train merveilleux, nous emmène à Vérone, au bord de l'Adige, là où Bonaparte disait à ses soldats «je vais vous conduire dans les plaines les plus fertiles du monde».

Hergé

UNIVERSITÉ POPULAIRE DE SION

Parlez-vous arabe?

Non? Eh bien cela peut s'arranger. C'est la grande nouveauté du programme de la saison 2002-2003, un cours de langue arabe pour débutants, enrichi d'une initiation à cette culture souvent méconnue.

L'Université populaire de Sion propose également une visite de l'observatoire des avalanches, un cours sur le surréalisme philosophique, littéraire et artistique, une approche des plantes médicinales et une visite d'œuvres architecturales. La liste n'est pas exhaustive et le programme peut être obtenu au secrétariat de l'Université populaire et à l'Office du tourisme de Sion.

SIERRE

Eva-Maria Pfaffen expose au Forum d'Art Contemporain.

La Valaisanne établie à Lucerne expose pour la première fois en Valais, du 6.9 au 19.10.

Son inspiration est liée au passé ainsi qu'au lieu d'exposition mais son mode d'expression est contemporain. La démarche de l'artiste fait s'entrecroiser passé et présent, et ses installations tridimensionnelles sont aussi olfactives et tactiles.

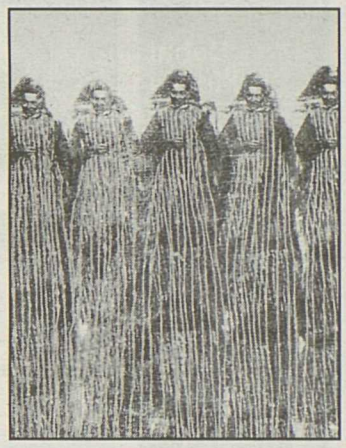

«Cölestina»

EXPOSITION

Le Manoir de la villle de Martigny

L'exposition «Les artistes singuliers d'Essaouira», une première en Suisse, rencontre un joli succès et se terminera le 15 septembre.

Aussi ne manquez pas les derniers jours pour profiter de la découverte de cet art souiri, à la fois proche de l'Art brut, de l'Art naïf et d'autres expressions populaires de caractère ethnique, voire tribal, laissant tranparaître de multiples et complexes influences, dont celles issues du Sahara et de l'Afrique noire.

Ces peintures et sculptures font preuve d'une grande vivacité de couleurs et d'une diversité de styles que l'on ne retrouve que dans cette région méridionale du Maroc. La ville d'Essaouria est une antique cité portuaire, ancienne capitale impériale, creuset de multiples cultures: berbères, arabe, phénicienne, numide, romaine, byzantine, juive et africaine. Colonisée par les Portugais qui la nommèrent Mogador, elle fut surtout connue pour avoir été le port de Tombouctou.

L'exposition peut se visiter tous les jours de 14 à 18 h. Des visites commentées sont organisées le dimanche 8 et le jeudi 12 septembre à 20 h. D'autres visites, pour groupes peuvent se faire sur demande.

Rêve I, huile sur panneau d'Azzedine Sanana.

SUR AGENDA

Spectacle
Le Théâtre du Clos-Bernon, le Jazz-Dance Corgemont & le Dynamic Big Band présentent «Ça c'est Palace» de J.-M. Ribes, à la salle communale de Martigny, le 7.09 à 20 h. Réserv. 027 721 22 20, 027 723 37 01.

Expo
Albert Arlettaz expose à l'Hôpital régional de Sierre-Loèche jusqu'au 20.10.02, tous les jours de 10 à 20 h. Vernissage: 10.09 à 17 h.

Expo
Exposition des faïences décorées d'Alain Honegger au Château de Venthône du 7 au 29.09, je-di de 15 à 18 h. Vernissage: 6.09 à 18 h 30.

Expo
A la Ferme à Asile à Sion du 7.09 au 13.10 exposition collective: Berclaz de Sierre, Walter Eigenheer, Nicolas Fournier et Alain Sonneville, tous les jours de 10 à 22 h sauf le lundi. Vernissage: 7.09 à 18 h.

Expo
Séverine A. Lambert-Mengis expose ses photographies à l'Ecole-club Migros de Martigny du 6.09 au 26.10. Vernissage: 6.09 à 18 h 30.

Expo
Françoise Corboz expose ses œuvres du 7.09 au 19.10 à la Galerie Plaisir des Yeux à Sierre, me-ve de 14 h 30 à 18 h 30, sa de 14 h 30 à 17 h 30, di 11-12 h. Vernissage : 7.09 à 16 h.

Cinéma Martigny
Casino: 7-8.09 à 14 h 30, Peter Pan 2; 6-7-9-10.09 à 20 h 30, 8.09 à 16 h 30 et 20 h 30, 14 ans, Les Sentiers de la Perdition.
Corso: 6-7-9.09 à 20 h 30, 8.09 à 14 h 30 et 20 h 30, 14 ans, L'Auberge Espagnole; 7-8.09 à 17h, 10.09 à 20 h 30, 14 ans, Amen - Le Vicaire, de Costa-Gavras.

IMPRESSUM

Editeurs et composition: Société coopérative le *Confédéré*
Rédacteur responsable: Adolphe Ribordy
Impression: Impress SA Sierre

Rédaction-administration: 11, rue du Grand-Verger (1er étage), CP 216, 1920 MARTIGNY
Tél: 027 722 65 76 - Fax: 027 722 49 18 - Portable: 079 628 01 88
E-mail: redaction@confedere.ch

Service de publicité: Publiannonces
Responsable: 16, rue des Creusets - 1950 SION
Daniel Marti Tél: 027 322 42 41 - Fax: 027 322 42 46
079 628 13 23 E-mail: confedere@publi-annonces.ch

CONFEDERE
Journal d'information du Valais romand
dès aujourd'hui sur Internet
www.confedere.ch

ÉDITO

On est tous des conservateurs

Le vent de libéralisation qui souffle sur la planète inquiète.

C'est que chaque individu qui commence une activité, pratique une profession dans un cadre donné et est très réticent à en changer les formes. Petit à petit la société se stratifie au point d'empêcher tous changements majeurs.

Ce n'est pas nouveau.

Dioclétien, empereur romain, ne pensait pas si bien faire en fixant chaque activité dans un cadre héréditaire donné pour parer à une certaine anarchie. Les paysans sont restés paysans jusqu'en 1789, les métiers se sont constitués en corporations et l'aristocratie est devenue ce que l'on sait.

La société moderne n'a pas échappé à cette stratification. L'agriculture, les transports, l'énergie, les télécommunications pour ne citer que ces domaines ont été des activités très encadrées légalement et financièrement par les Etats. En France aujourd'hui encore ce sont les syndicats qui fournissent le personnel d'imprimerie. Sur les ports les dockers refusaient l'arrivée des grues de déchargement; en Valais, dans les années 1930, on faisait grève pour empêcher la venue des pelles mécaniques.

Bref, de temps à autre, la machine doit se libérer sinon c'est le déclin.

Mais qu'on se rassure la nature humaine va figer rapidement le nouveau domaine libéralisé. Regardez la LPP, les libéraux veulent bien un peu plus de liberté sur les taux mais personne ne remet en cause l'obligation de cotiser, on veut bien être conservateur pour gérer Fr. 600 milliards des caisses de retraite.

Moralité: derrière chaque libéral se cache un conservateur.

Ry

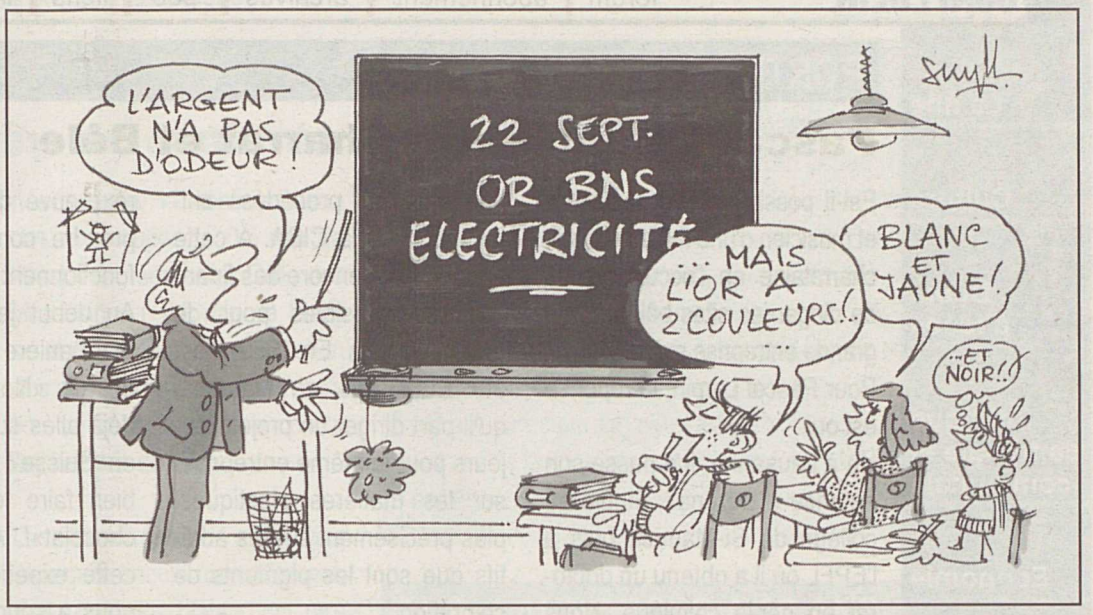

TARIFS 2002 DES ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX

Accord homologué par le Conseil d'Etat

Un accord a été signé le 10 juillet entre les assureurs-maladie valaisans (santésuisse - Valais) et l'Association valaisanne des établissement médico-sociaux pour personnes agées (AVALEMS) concernant la tarification des frais des soins 2002 dispensés par le personnel médical des EMS valaisans. Le Conseil d'Etat a homologué cet accord suite au préavis demandé à la Surveillance des prix qui n'a pas fait d'objection. Cette signature met fin à de longues et difficiles négociations qui se sont déroulées depuis le début de l'année. Grâce à cette adaptation tarifaire, la participation des assureurs-maladie aux frais des soins dans les EMS augmentera de 5,5 Mios de francs. Les frais de soins à charge de l'assurance-maladie passeront ainsi de 28 à 33,5 Mios de francs. Dès à présent le DSEE invite les partenaires à se rencontrer pour négocier les tarifs 2003.

CONFEDERE forum | abonnement | archives | pub | liens | impressum

Débat d'idées

La une
Culture
Débat d'idées
Politique cantonale et communale
Economie
Politique fédérale
Les gens
Valais

MONDE

Les OGM et la famine

On a commencé à parler dans le grand public des OGM depuis qu'un «berger» du Larzac, à la tête de commandos écologistes, détruit les MacDo et les cultures transgéniques.

Mais au fait, qu'est-ce qu'un OGM, par exemple le maïs dit Bt. mis au point par Novartis? C'est le croisement du maïs normal avec une bactérie Bacillus thuringiensis ou Bt. qui prospère dans l'humus de nos campagnes et qui tue la pyrale du maïs. Actuellement, pour lutter contre la pyrale, on a recours aux insecticides, technique coûteuse et polluante, tandis que le maïs Bt. résiste à la pyrale. D'autres OGM, demandant moins de pesticides, moins d'engrais, moins d'eau, permettent la mise en culture de terres pauvres et arides. D'où profit pour le producteur, l'environnement et la sécurité alimentaire des pays du Sud.

Mais alors, pourquoi cette résistance farouche aux OGM, non seulement des José BOVE qui utilisent quasi-impunément la manière forte, mais de la plupart des pays européens, tandis que dans le monde, surtout aux USA, 50 Mios d'hectares sont plantés en OGM? Principalement parce que l'écologisme triomphant impose sa loi, que l'Europe n'a plus d'ambition, qu'elle n'ose plus prendre de risque. Le risque zéro n'existant pas dans la nature, les OGM qui sont des êtres vivants évoluent, comme ont évolué les espèces vivantes depuis leur apparition. Il est par conséquent évident que la culture des OGM ne peut être autorisée qu'après avoir été minutieusement testée, comme le sont les médicaments. Mais pour tester un produit, il faut pouvoir l'expérimenter. Et c'est là que naissent les difficultés. Depuis qu'ont commencé les études sur les OGM, les intégristes de l'écologie affirment, sans preuves évidentes, en vertu du principe de précaution, que les consommateurs, les producteurs et l'environnement sont menacés par ces cultures. Or aujourd'hui, l'évidence scientifique et l'énorme production dans le monde de maïs, soja, blé, colza, coton, etc, transgéniques démontre le contraire. Le problème le plus délicat de l'expérimentation est celui des essais nécessaires en plein champ, à cause des risques de dissémination. D'où la tentation de l'interdiction totale ou d'un moratoire au risque d'arrêter toutes recherches et laisser aux seules sociétés américaines ou installées en Amérique le soin d'assurer l'ascension fulgurante de la production d'OGM. *L'AGRI*, hebdomadaire agricole de la Suisse romande, du 26 juillet 2002, fait état d'un rapport scientifique portant aux USA sur 40 études représentant 27 cultures transgéniques dans 47 Etats américains. Ce rapport «constitue l'évaluation la plus importante jamais réalisée de l'impact économique et environnemental des plantes transgéniques». Il est disponible sur Internet (www.mcfap.org). Pour les 40 cas étudiés, le bénéfice net réalisé et attendu par les producteurs est de «2,5 milliards de dollars, et la réduction de l'utilisation des pesticides de 74'000 tonnes de matières actives».

Et puis, le *Temps* du 07.08.02 nous apprend que 13 Mios de personnes meurent de faim au Zimbabwe, mais que le président MUGABE, soutenu par l'UE, refuse l'entrée de 17'500 tonnes de maïs transgénique américain. C'est à se taper la tête contre les murs.

Aloys Copt

A DIRE VRAI...

(suite de la page 1)

Lacunaire, car une telle mesure n'a véritablement de sens qu'accompagnée d'une stratégie claire concernant la gestion future du taux. En d'autres termes, le Conseil fédéral devrait présenter à la fois ses arguments en faveur de la baisse du taux de rémunération de l'épargne obligatoire et la méthode qu'il entend suivre pour gérer cette question à moyen et à long terme. La crise boursière a mis à mal la trésorerie de quelques caisses, lesquelles ont dû se résoudre à puiser abondamment dans leurs réserves. Ces caisses ont-elles été assez ... prévoyantes? On peut en douter.

A dire vrai, un taux flexible, pouvant varier à la baisse et à la hausse, et prenant en compte des critères reconnus comme l'inflation, les rendements du marché obligataire et le niveau de la croissance, semble une solution préférable.

Léonard Bender

CONFEDERE
Journal d'information du Valais romand
de nouvelles signatures, un nouveau regard sur le Valais, sur les hommes et sur la société

PORTRAITS VALAISANS

Pascal Larpin: entre Charrat et Bâle

Est-il possible d'être secrétaire et musicien d'une fanfare locale, charrataine en l'occurrence et de diriger les sites bâlois d'une grande entreprise suisse?
Pour Pascal Larpin, la réponse est oui.
Né à Lausanne, il a passé son enfance à Dorénaz, étudié au collège de St-Maurice puis à l'EPFL où il a obtenu un doctorat en génie chimique. Nous sommes en 1983 et il s'engage dans un projet de développement de procédés chimiques pour la CIBA. A cette époque il y a encore des financements possibles pour de grands projets. En 1990, c'est aux Etats-Unis, en Alabama, qu'il part diriger un projet, toujours pour la même entreprise, sur les matières plastiques, plus précisément sur les additifs que sont les pigments de coloration.

Pascal Larpin

C'est une expédition de partir aussi loin avec son épouse Liliane et leurs trois enfants. Mais c'est aussi la découverte d'un nouveau pays, de nouvelles manières de penser et d'aborder les problèmes et aussi une grande responsabilité pour mener le projet à terme.

Avez-vous rencontré de grandes difficultés?
J'ai appris surtout à composer selon les conditions. Il faut faire preuve de patience, comprendre comment les autres fonctionnent et les respecter. Au début je voulais imposer ma manière de faire, mais on m'a dit: «Nous, nous sommes déjà allés sur la lune, et vous en Suisse? Vous savez très bien faire les montres et le chocolat»! Avec ma famille, cette expérience à l'étranger nous a soudés, car s'intégrer dans un nouveau milieu demande une grande solidarité.

Vous faites une belle carrière, toujours pour la même entreprise!
En fait je n'avais pas vraiment l'ambition d'une grande carrière au départ. Les occasions se sont présentées. Il y a bien sûr la formation solide au départ mais ensuite c'est surtout l'expérience des rapports avec les personnes, la capacité de démontrer avant d'exiger qui comptent. Dans mon poste aujourd'hui (responsable des sites bâlois de Ciba Spécialités Chimiques et production des colorants textiles) la part du travail technique diminue. Mais j'ai eu la chance de pouvoir effectuer un cycle complet dans mon développement professionnel: projet, réalisation et analyse. En 1980, le domaine technique était tout-puissant, ensuite c'est le marketing qui a pris la relève et maintenant ce sont les finances. Et comme il y a moins d'investissements il y a moins d'opportunités pour les jeunes.

Et la fanfare?
Le directeur de la fanfare de Dorénaz, où j'ai joué enfant, a pris la direction de la fanfare de Charrat et il s'est souvenu de moi lorsque nous nous sommes installés à Charrat. Un soir deux membres du comité sont venus me voir avec un coffre à instrument qui est resté chez moi! Et c'est toujours intéressant de partager la vie sociale, c'est un autre horizon que le travail. La moitié des membres ont moins de 30 ans et j'aime l'image positive que donne la société. De plus mes trois enfants y sont aussi musiciens et sont membres de l'ensemble de cuivres valaisans.

Un rêve?
Un vœu plutôt, que mes enfants, mes petits-enfants et tous les autres aient les mêmes possibilités, les mêmes chances que j'aie eues dans ma carrière professionnelle et dans ma vie familiale.

Dominique Walther

VOIR OU NE PAS VOIR...

Saillon, une fleur à la boutonnière du Valais

«Si les Savoyards avaient battu les princes évêques, peut-être que Saillon serait la capitale du Valais!» a dit un jour Maurice Zermatten!
Si le président de la cité médiévale préfère que ce ne soit pas le cas, il se félicite cependant de la parution de ce livre qui retrace avec minutie l'existence de sa commune du néolithique à nos jours. C'est l'œuvre du photographe Oswald Ruppen, de François Gay et de Roger Zufferey. Illustrés par les meilleurs photographes du terroir, cette édition luxueuse sera présentée à la presse le 18 septembre prochain à la Maison Stella à Saillon.

Vinea: Œnophiles heureux à Sierre

Vinea 2002 a été couronné de succès. Ces rencontres viti-vinicoles du Valais ont permis, à quelques dix mille œnophiles d'apprécier les meilleurs crus des 130 encaveurs présents au coeur de Sierre.
Lieu de rencontres privilégiées entre producteurs et consommateurs, Vinéa est devenu le rendez-vous incontournable du monde du vin en Suisse. La manifestation a ouvert des perspectives au niveau international grâce à une palette d'ambassadeurs de Vinea et de nombreux journalistes étrangers qui ont souligné l'extraordinaire potentiel des crus valaisans et helvétiques.
Cette 9e édition a permis de conforter la dimension nationale de la manifestation. Dans le public, on enregistre une part croissante d'amateurs de vin de Suisse alémanique. C'est le résultat d'un effort de promotion conséquent fait notamment en direction du canton de Berne.
Vinea présentait les Grisons comme invité d'honneur et son stand a eu beaucoup de succès.
Les éleveurs de «Grains Nobles Confidentiels» avaient choisi de présenter leurs prestigieux vins doux dans un salon particulier pour une dégustation dans le calme et la concentration.
Le stand consacré aux AOC et IGP helvétiques a permis de mettre en valeur l'identité de produits du terroir, tel que la tête-de-moine ou l'eau-de-vie de poire William du Valais, ainsi que le pain de seigle du Valais et la raclette, tous deux candidats valaisans à l'AOC.

DIRE OU NE PAS DIRE...

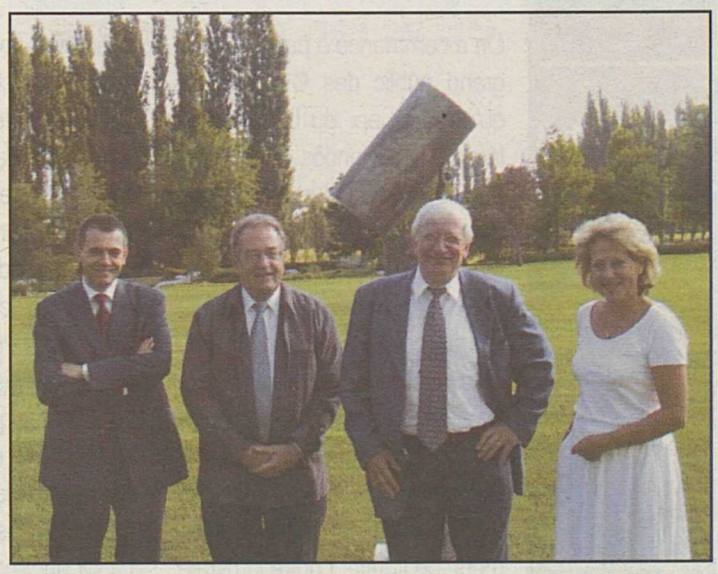
Photo souvenir pour le bureau de la Commission Mme Christiane Langenberger, et de gauche à droite MM. Philippe Schwab, le secrétaire de la Commission, président, Hans Hofmann (UDC) vice-président et Michel Béguelin, président.

La Commission de gestion du Conseil des Etats a siégé trois jours durant les 28,29 et 30 août à Martigny. Sous la présidence de M. Michel Béguelin (PS) la Commission a traité de plusieurs dossiers dont l'un concerne un meilleur contrôle de l'activité exécutive.
Outre les séances au programme figuraient la Fondation Gianadda bien évidemment mais aussi le barrage d'Emosson sous la conduite de M. Olivier Dumas, l'entreprise Daniel Fournier et l'IDIAP.
On reconnaissait parmi les participants romands Mmes Christiane Langenberger (PRD) et Françoise Saudan (PRD) et M. Jean Studer (PS).

RADIO Rhône FM rythme la vie
www.rhonefm.ch
104.3
103.6
102.8
96.7

VITICULTURE

La baisse de consommation de vins se confirme

Au total, 289,6 millions de litres de vins ont été consommés dans l'année viticole 2001/2002, soit 5,6 millions de litres de moins que l'année précédente.

Par contre, la consommation de vins suisses restait pratiquement stable (+ 0,7 mio de litres) par rapport à l'année précédente. La consommation totale recule assez fortement de 5,6 mio de litres dans l'année viticole 2001/2002 (du 1er juillet 01 au 30 juin 02) en comparaison à l'année précédente. Ainsi, elle s'est élevée à 289,6 mio de litres (vins suisses: 122,2 mio de litres; vins étrangers: 167,4 mio de litres).

Pour les vins suisses, la consommation se monte à 62,6 mio de litres de vins blancs et 59,6 mio de litres de vins rouges. Après la légère baisse de l'année passée, la consommation des vins rouges (+ 0,5 mio de litres) s'est redressée. Celle des vins blancs (+0,2 mio de litres) se stabilise. Si la consommation des vins indigènes tend à s'améliorer, rien ne peut être conclu sur leur prix de vente.

La consommation des vins étrangers recule sensiblement. Celle des vins blancs, qui progressait régulièrement ces dernières années, fléchit à 26, 8 mio de litres (- 0,2 mio de litres). La baisse la plus marquée (- 6,2 mio de litres) s'observe dans les vins rouges dont la consommation se replie à 140,6 mio de litres. Il faut relever ici que les vins industriels blancs et rouges n'influencent pas ces tendances à la baisse.

Le rapport «L'année viticole 2001/2002» peut être consulté sur le site Internet de l'OFAG (www.blw.admin.ch).

La consommation des crus indigènes tend à s'améliorer.

EN BREF

Contrôle fédéral des finances en Valais

Sous la conduite de leur directeur Karl Grüter, 80 collaboratrices et collaborateurs du contrôle fédéral des finances (CDF) se sont rendus en Valais à l'occasion de leur conférence annuelle, placée sous le thème «Les installations hydroélectriques dans le canton du Valais». Les spécialistes de cet important organisme fédéral, organe suprême de la Confédération en matière de surveillance financière, ont visité le barrage de la Grande-Dixence avec son directeur Dominique Favre qui leur a parlé des conséquences de la libéralisation du marché de l'électricité. La journée s'est terminée par une visite des caves Orsat à Martigny.

PUBLI ANNONCES A 30 ANS

La régie publicitaire Publi Annonces qui afferme le Confédéré fêtait jeudi passé ses 30 ans.

Gérant la publicité d'une quarantaine de publications, Publi Annonces a pris la place d'Ofa et Assa toutes deux absorbées par le géant Publicitas. La société a continué à se développer partant de sa base de Genève pour ouvrir ces dernières années des bureaux à Lausanne et Sion.

La société présidée par M. Jean-Pierre Béguin est dirigée par M. Jean-Claude Métile alors que le bureau sédunois est en mains de M. Daniel Marti. Retenons parmi les publications affermées, le quotidien *le Courrier*, *GastroJournal*, la *Vie protestante*, l'*Annuaire officiel du canton de Genève*.

Bon anniversaire à Publi Annonces!

CONFEDERE forum | abonnement | archives | pub | liens | impressum

Economie

La une
Culture
Débat d'idées
Politique cantonale et communale
Economie
Politique fédérale
Les gens
Valais

ANALYSE

BCV: les cent jours

Traditionnellement les dirigeants de la Banque cantonale du Valais réunissent la presse valaisanne et extérieure pour faire le point à mi-exercice.

Ce qui n'est ni une conférence de presse ni une information officielle permet de faire le tour des questions financières, bancaires et économiques.

La rencontre 2002 avait ceci de particulier que pour la première fois le nouveau président de la BCVs rencontrait, à ce titre, les médias. Le contact avec la BCVs a été bon et a permis au nouveau président de faire le bilan des cent jours. M. Maurice de Preux a rappelé le maître mot de sa conduite: la confiance.

Celle résultant du sentiment des Valaisans envers leur banque, celle résultant d'un établissement qui se veut indépendant, celle résultant de contrôles exigeants par des audits internes et externes notamment de la Commission fédérale des banques. Si la première partie de l'année a été bonne pour la BCVs (cf. *Confédéré* du 30 août) l'environnement économique est moins réjouissant.

Selon les dirigeants de la BCVs le tourisme connaît des difficultés alors que l'agriculture en connaît moins en termes réels mais plus en termes émotionnels.

L'individualisme des Valaisans n'est pas une qualité dans certains domaines devait encore relever M. de Preux.

Pour le surplus, le nouveau président a trouvé une banque disposant d'une stratégie, d'un personnel compétent et d'une bonne connaissance du marché qui lui permet d'atteindre au bilan le montant de Fr. 7 milliards.

ÉNERGIE

Record en 2001

Jamais les Suisses n'avaient consommé autant d'énergie l'an passé avec une progression de 2% par rapport à l'année précédente alors que 2002 était en baisse de 0,8%. A relever que les nouvelles énergies renouvelables ont connu la plus forte hausse de toutes les énergies en 2001 Avec les facteurs climatiques et conjoncturels ceci explique peut-être cela.

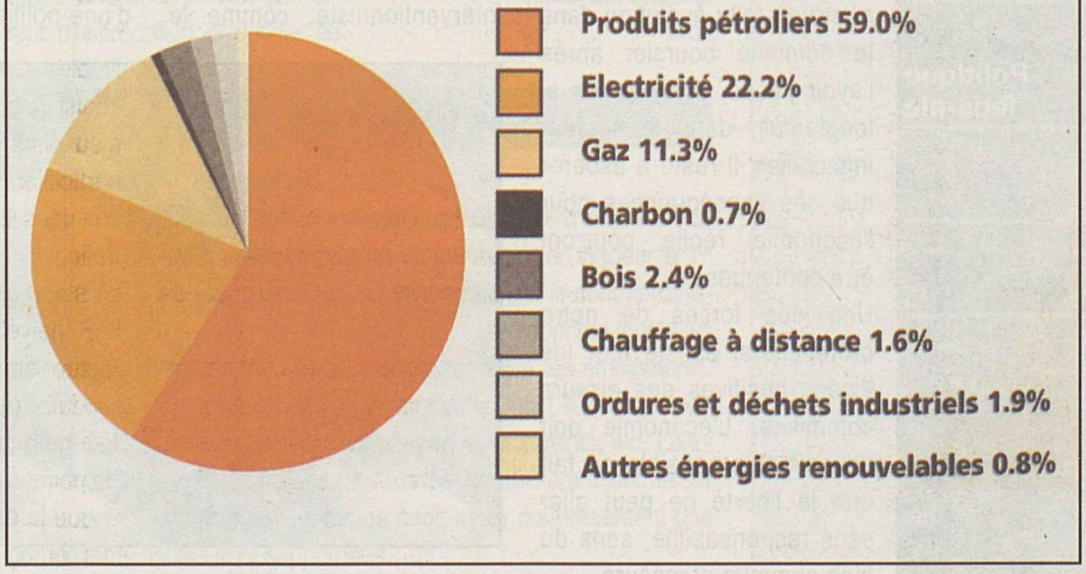

confedere@publi-annonces.ch
Pour vos annonces dans le Confédéré
REGIE PUBLICITAIRE
PRESSE & INTERNET
EN LIGNE DIRECTE AVEC VOS IDÉES
PUBLI ANNONCES
Rue des Creusets 16
1950 Sion
Tél. 027 322 42 41
Fax 027 322 42 46

EN DIRECT DE BERNE

Portail PME pour les entreprises

La Task Force PME du Secrétariat d'Etat à l'économie (seco) a transformé son site www.pmeinfo.ch en un portail PME pour les fondateurs-trices d'entreprises. Parmi les nouveaux thèmes, on trouve notamment le financement des PME et les technologies d'information pour PME.

Avec la banque de données eXperience consacrée à l'e-business, le site www.pmeinfo,ch offre une nouvelle prestation exclusive. La banque de données eXperience propose des connaissances spécialisées dans l'e-business et doit avant tout faciliter le transfert de connaissances vers les petites et moyennes entreprises en leur présentant des solutions d'e-business tirées de la pratique.

Les exemples présentés sont structurés en plusieurs chapitres. On y décrit la situation initiale, le produit, les déroulements organisationnels, les partenaires et les technologies. En outre, on y présente également les facteurs qui ont facilité ou au contraire compliqué l'introduction de la nouvelle solution commerciale.

La banque de données est en cours de développement et contient actuellement vingt solutions d'e-business; elle en contiendra une centaine d'ici à la fin de l'année. Celles-ci pourront être sélectionnées en fonction de critères comme le secteur d'activité, le domaine d'application ou la technologie utilisée.

ÉDITO

Coûteuse Expo.02

Il faudra encore Fr. 100 mios pour qu'Expo.02 puisse boucler ses comptes sans déposer son bilan, ceci à quelques semaines de sa fermeture.

Globalement, alors que les ratés ont été nombreux tant au niveau du concept que de la gestion elle-même, Expo.02 est une réussite.

Elle le deviendra encore plus lorsque les hoquets de la gestion quotidienne auront fait place au recul nécessaire pour juger une telle manifestation.

En ce sens, Expo.02 ressemblera à s'y méprendre aux manifestations précédentes où chaque fois des problèmes ont surgi, où des mécontents hurlaient au gaspillage.

Et pourtant, ceux qui ont participé à celle de Lausanne en 1964 ont oublié les controverses pour ne retenir que de bons souvenirs. Ne parlons pas de la Ländi de Zurich en 1939 qui est aujourd'hui interprétée comme l'Expo qui a soudé les Suisses peu avant la Deuxième Guerre mondiale.

Dans 25 ans, la génération d'aujourd'hui assénera à la génération suivante les sens créatifs d'Expo.02 et la prise de conscience qu'elle a suscitée en matière d'environnement.

Les communautés publiques prendront à leur charge la moitié du coût de cette exposition dont l'addition finale se monte à Fr. 1,5 milliard. Est-ce du gaspillage? Moins que des dossiers de gestion publique ou privée qui ont coûté beaucoup plus à la collectivité, ne pensons qu'à Swissair.

Mais n'oublions pas que si la Suisse est devenue ce qu'elle est, l'un des pays les plus riches du monde, c'est parce qu'elle est inédite, particulière et que les Expos qu'elle met sur pied pour se regarder, contribuent à ce succès.

On peut regretter l'aspect éphémère de la plupart des constructions intéressantes de cette Expo. Mais on sait déjà que le Palais de l'équilibre et la plate-forme du nuage demeureront dans le paysage helvétique.

Pour le reste, il n'y en a point comme nous pour s'auto-satisfaire et pour râler.

Dominique Delaloye
secrétaire politique, PRD

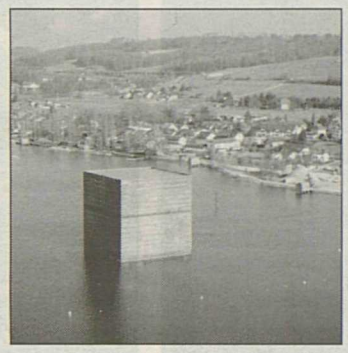

Le monolithe restera, démonté ou non, le symbole d'Expo.02.

CONFEDERE forum | abonnement | archives | pub | liens | impressum

Politique fédérale

La une
Culture
Débat d'idées
Politique cantonale et communale
Economie
Politique fédérale
Les gens
Valais

POINT DE VUE

Une économie de marché sociale

Les radicaux se sont toujours prononcés en faveur d'une politique économique fondée sur une économie de marché sociale.

L'économie de marché a malheureusement tendance à évoluer en dents de scie. Elle peut rapidement passer de la surchauffe à l'effondrement. Nous connaissons maintenant une telle évolution dans le domaine boursier après l'avoir vécue, il n'y a pas si longtemps, dans le secteur immobilier. Il reste à espérer que ses conséquences pour l'économie réelle pourront être contenues.

Une des forces de notre ordre libéral est de tirer les leçons positives des erreurs commises. L'économie doit devenir plus sensible au fait que la liberté ne peut aller sans responsabilité, sens du bien commun et mesure.

Après que des millions de personnalités de notre pays ont œuvré de très nombreuses années durant pour une croissance soutenue, pour le bien-être et la sécurité sociale, nous sommes confrontés aujourd'hui à des défis particuliers. Nous ne pourrons les maîtriser ni par une politique conjoncturelle interventionniste, comme le souhaite le PS, ni en nous renfermant sur nous-mêmes, comme le propose l'aile sectaire de l'UDC. Jouant les effets de manches, ces milieux ont présenté des programmes économiques aussi perforés que les meilleurs fromages d'Emmenthal.

Ce dont notre pays a plus que jamais besoin, c'est d'une politique de croissance durable comportant tous les éléments clés. La concurrence et la propriété privée fondées sur une économie de marché sociale constituent à notre avis les pierres angulaires de la croissance future. C'est sur cette base que nous devons forger notre engagement pour la formation et la recherche, pour une fiscalité attractive, un marché du travail souple, une infrastructure performante et un système social finançable à long terme.

Gerold Bührer
président du PRDS

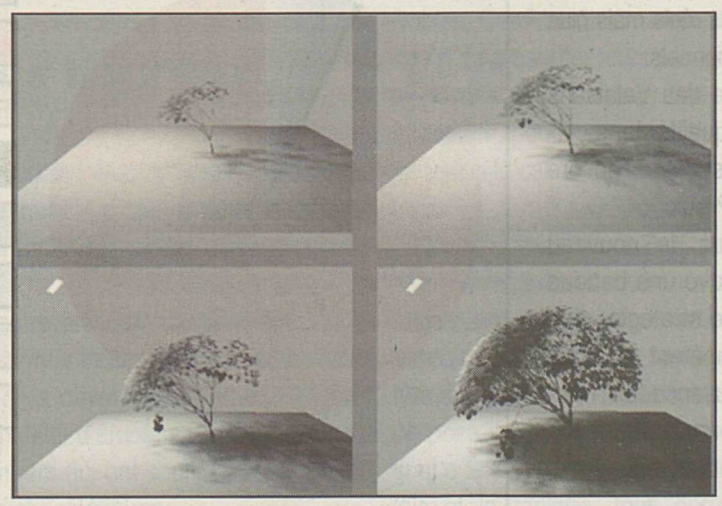

La croissance ne peut se concevoir que sur le long terme

(sur www.prd.ch vous trouverez le projet de papier de position économique du PRD suisse, «Vers une nouvelle croissance» qui contient les revendications du PRDS.)

ANIMAUX

Chiens dangereux

Une pétition dans la commune valaisanne de Troistorrents demande une réglementation voire l'interdiction de chiens dangereux.

L'Office vétérinaire fédéral vient de publier une brochure visant à prévenir les accidents dus aux morsures de chiens.

Cette étude, une première, démontre que les accidents sont plus fréquents chez les enfants et adolescents

Sur les 490'000 chiens recensés en Suisse, les plus dangereux sont les chiens de type berger et de type rottweiler.

A relever que près de 60% des personnes mordues, surtout les enfants, connaissent le chien qui agresse et seule 25% de la population canine a un pedigree.

CONFEDERE
Journal d'information du Valais romand
il n'existe que par vous et que pour vous

GRAND CONSEIL

Aussi les caisses de retraite

Les députés essayeront dans la semaine à venir de cerner les intentions du gouvernement sur les lignes directrices 2002-2005.

On peut regretter que ce plan de gouvernement ne soit pas mis en comparaison avec les lignes quadriennales précédentes voire celle de 1994. On aurait pu ainsi mesurer si les intentions gouvernementales se réalisent dans le temps. Ou si, au contraire, il ne s'agit là que d'intentions louables qui ne sont suivies par aucun acte politique concret.

Albert Arlettaz

1. Le premier constat que l'on peut faire de ces lignes directrices c'est qu'elles cernent la réalité possible et ne sont plus des projections idéalisées d'un canton qui veut bouleverser son destin.
2. Le deuxième constat c'est la part croissante que prend la Confédération dans toutes les décisions cantonales tant législatives que financières. En ce sens les lignes directrices sont intéressantes pour montrer cette évolution.
3 Troisième constat, dans les domaines de compétences propres qui demeurent encore au canton, on ne sent pas aux travers de ces lignes directrices de souffle politique.

Ainsi dans le domaine des institutions les réformes touchant au redécoupage des districts et à la fusion des communes sont formulées de façon prudente: «Inventorier toutes les solutions propres à remodeler et à moderniser le régime des districts et des communes». Les débats sont prévus en 2004 et 2005.

Sur les neuf axes de réformes que ces lignes directrices contiennent, six concernent le fonctionnement de l'Etat lui-même et celui des collectivités publiques ainsi que les moyens de faire tourner la machine. Trois seulement sont dirigés vers les citoyens: l'école, les moyens de transports (A 9 et correction du Rhône) et la santé.

Sur le plan financier, malgré de nouvelles recettes importantes venant de Berne (nouvelle péréquation financière, bénéfice de la BNS), les lignes directrices ne prévoient pas une baisse fiscale mais plutôt une hausse avec la révision des taxes cadastrales, l'impôts sur les véhicules à moteur et des aménagements du droit de timbre ainsi que divers tarifs et émoluments.

C'est de la Commission des finances du Grand Conseil que vient finalement l'impulsion politique. Parmi les diverses propositions elle suggère:

- De gérer ensemble - communes et canton - la dette brute de tous qui se monte à Fr. 5 milliards!
- De cantonaliser la santé.
- D'assainir rapidement les caisses de pension publiques qui présentent un déficit technique de Fr, 1,3 milliard soit un degré de couverture de 45, 3% pour le personnel de l'Etat et 47,4% pour le personnel enseignant, alors que le degré de couverture souhaité est de 80%, il devrait être atteint en 2020 si…

Il est temps de remettre de la rigueur dans le ménage cantonal et de définir une réelle volonté politique

Ry

AGENDA régional et cantonal

L'**Association Radicale du District de Sierre** organise un débat contradictoire sur la LME

jeudi 5 septembre à 19 h
à l'Hôtel de Ville de Sierre

avec **Mme Chantal Balet**, directrice romande d'Economie-Suisse et **M. Daniel Brélaz**, syndic de Lausanne.

La section du PRDVs de Vionnaz organise une séance publique d'information le

lundi 9 septembre à 20 h
au centre scolaire de Vionnaz

M. Philippe Bender de la Croix-Rouge suisse nous orientera sur l'initiative sur l'or et son contre-projet et **M. le député Yves Bagnoud** nous parlera du frein aux dépenses et à l'endettement.

A l'issue de cette présentation le PRDVs prendra position sur ces objets.

TRIBUNE LIBRE

Lettre ouverte au Conseil fédéral

Mesdames les Conseillères fédérales, Messieurs, les Conseillers fédéraux.

Le centre de recherches conjoncturelles de l'École polytechnique fédérale de Zurich dans sa dernière enquête relève que l'économie suisse a atteint le creux de la vague au milieu de l'année et annonce une légère reprise pour le second semestre.

Cependant il est précisé que le climat est au pessimisme dans le secteur de la construction en particulier.

En cours de l'année passée notre président de la Confédération a proposé de lancer une «amnistie fiscale» en exonérant les petits épargnants jusqu'à un certain montant et de prévoir une taxe d'amnistie de 10% du capital supplémentaire déclaré.

Or le 27 juillet 2001, le Conseil fédéral, à la majorité, tous partis confondus, a refusé la demande du Département fédéral des finances d'ouvrir une procédure de consultation sur une amnistie fiscale générale!

En 1969 M. le conseiller fédéral Nello Celio avait proposé la même démarche ce qui avait provoqué des déclarations spontanées pour 12 milliards de francs. Le secteur de la construction avait été le premier bénéficiaire de cette démarche, les contribuables ayant profité pour rénover leurs habitations entre autres.

Aujourd'hui les spécialistes de l'administration fédérale des finances pensent qu'une amnistie fiscale provoquerait des déclarations spontanées pour environ 30 millliards de francs. En premier lieu les caisses des communes, des cantons et de la Confédération en seraient les premières gagnantes et notre économie bénéficierait d'un coup de fouet salutaire au moment où journellement l'on nous annonce des fermetures d'entreprises.

Monsieur Kaspar Villiger actuel président de la Confédération n'est pas un devin, mais un homme intelligent, de bon sens qui veut ardemment le bien de ses concitoyens.

Alors Mesdames et Messieurs les Conseillers fédéraux, il est midi moins cinq pour corriger une erreur d'appréciation et donner au pays le coup de pouce qui va permettre d'augmenter les emplois.

Le dicton «Quand le bâtiment va, tout va» est vrai aujourd'hui plus que jamais. Il est dans la nature de l'homme de se tromper et Galilée a dit: «Et pourtant, elle tourne». En conclusion je citerai la devise de Colbert: «Pour le roi, souvent, pour la patrie toujours».

Emmanuel Chevrier
Sion

COMMERCE

Une compétence cantonale de moins

Le Conseil fédéral a adopté ce mercredi l'ordonnance d'exécution de la loi sur le commerce itinérant, lesquelles entreront en vigueur le 1er janvier 2003. La nouvelle loi unifie au niveau fédéral le commerce itinérant qui était jusqu'ici réglé par les cantons. Elle supprime toutes les multiples réglementations en vigueur et harmonise les émoluments. Sont concernés les voyageurs de commerce de détail, les marchands forains, les cirques, les marchands et artisans ambulants, etc. La loi permet à toutes ces professions de s'exercer de manière uniforme sur tout le territoire suisse. Les patentes cantonales qui présentent une composante fiscale sont supprimées.

AGENDA

Le Grand Conseil valaisan siégera les 10, 11 et 12 septembre avec en plat principal les lignes directrices 2002-2005.

Mais d'autres objets viendront en discussion notamment deux projets de construction dans la région de Monthey. L'un concerne l'octroi d'une subvention cantonale à la Fondation romande en faveur des personnes sourdes-aveugles qui permettra l'achat de l'ex hôtel des Marmettes pour en faire un centre romand.

Par ailleurs un autre projet prévoit la construction d'un bâtiment d'ateliers d'occupation pour les personnes handicapées à la Castalie.

Il sera aussi question de péréquation intercommunale, sujet chaud s'il en est.

CONFEDERE
Journal d'information du Valais romand

c'est dans ses pages
que des jeunes Valaisans de 1900
apprenaient à lire,
c'est dans ses pages
que vous apprendrez
ce qu'on ne vous dit pas

MARTIGNY

Ballet de flacons sur fond high-tech

Jeudi 30 août, PROVINS et ORSAT ont inauguré, à Martigny, le fruit de leur partenariat: CEVINS SA et sa double chaîne d'embouteillage.

Innovation pour la branche viti-vinicole helvétique, deux lignes d'embouteillage sont installées en miroir, avec une capacité de 20 mios de bouteilles par an. Des cuves à la palettisation des cartons, les chaînes sont gérées par une équipe de 25 personnes seulement.

L'histoire commence en 1999. PROVINS (Coopérative de la Fédération des caves de producteurs de vins du Valais) et Caves ORSAT (propriété de ROUVINEZ Vins) décident alors de collaborer afin de créer une Société pour l'embouteillage et le stockage de leurs vins. Après avoir commandé, en 2000, une double chaîne d'embouteillage dernier cri chez KRONES, en Allemagne, les entreprises vinicoles commencent à démonter leurs chaînes de Sion et de Martigny. Une partie du matériel sera réintégrée dans la nouvelle chaîne de Martigny, l'autre sera vendue pour diminuer les frais d'investissement. Le nouveau matériel est livré en janvier 2001; il sera opérationnel en septembre de la même année.

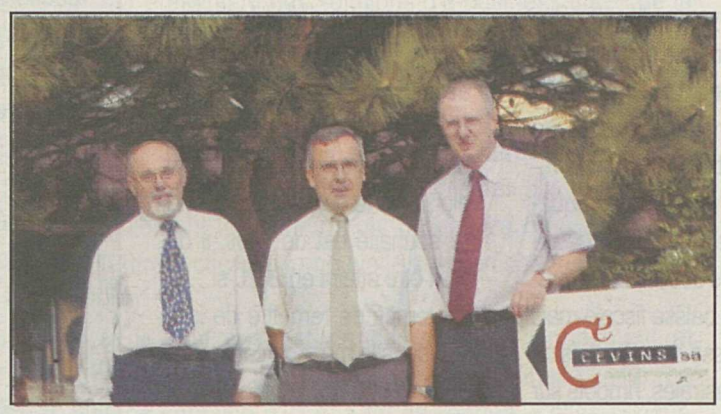

MM. Ambroise Briguet, président, Gabriel Fumeaux, directeur et Jean-Bernad Rouvinez, administrateur.

Pourquoi avoir attendu presque une année pour l'inaugurer? «Durant ces douze mois, cela nous a permis de régler encore quelques maladies de jeunesse et de tester la capacité de l'outil. Durant cette période probatoire, nous avons embouteillé 12 mios de cols de vins dans plus de 30 formats de bouteilles». Gabriel Fumeaux, directeur de CEVINS SA, jubile devant son super joujou pimpant neuf. Ambroise Briguet, président du Conseil d'administration de la nouvelle Société, rappelle que le joujou a tout de même son prix. «L'investissement a été de 10 millions!» La qualité se paie.

Ry

DÉCÈS

Georges Christen, 80 ans, **St-Maurice**; Antoine Bruttin, 82 ans, **Grône**; Antoinette Andréo-Udry, 91 ans, **Erde**; Fernand Favre, 68 ans, **Chippis**; Imelda Hagenbuch, 75 ans, **Collombey**; Hélène Varone, 90 ans, **Savièse**; Alfred Meunier, 84 ans, **Martigny**; Ernest Moix, 84 ans, **St-Martin**; Isidore Oberson, 73 ans, **Collombey**; Christian Escudero, 55 ans, **Saxon**; Michel Christen, 46 ans, **Chalais**; Denis Bruchez, 70 ans, **Le Châble**; Laura Mattioli, 91 ans, **Martigny**; René Antonier, 87 ans, **Grimentz**; Urbain Michelet, 87 ans, **Saxon**; Maria Tenisch, 82 ans, **Sion**; Alphonsine Cordonier-Rey, 81 ans, **Montana**; Madeleine Avanthay, 87 ans, **St-Maurice**; Georges Mayensson, 71 ans, **Sion**; Julie Frass, 97 ans, **Bramois**; Elisabeth Fardel, 47 ans, **Ayent**.

SUR AGENDA

Défilé Saudan: Gérard et Pascale Saudan présentent leur Défilé automne/hiver 2002 le 12.09 à 21 h à la Fondation Pierre-Gianadda à Martigny dans le cadre de l'exposition Berthe Morisot, sur un accompagnement musical du «Swing'um Quintet».

Cultes protestants: 8.09 à 9 h à Martigny, à 10 h 30 à Saxon. Sainte Cène.

Croix-Rouge: prochain cours «Un enfant va naître» dès le 23.09, au Centre médico-social de Sion. Inscription jusqu'au 9.09 au 027 322 13 54.

Caveau Orsat: inauguration des nouveaux horaires d'ouverture le 5 et 6.09. Apéritif offert de 17 à 20 h, animation musicale, tombola.

Expo: jusqu'au 14.09 à la Galerie Dilettante à Vex exposition «Artisanat du terroir Togolais», ma-sa de 15 à 19 h.

FOIRE DU VALAIS

Invité d'honneur: le Bureau de l'égalité

Le Bureau de l'égalité participe à la 43e édition de la Foire du Valais en qualité d'invité d'honneur. Sur son stand, il propose une série de rendez-vous avec des personnalités, ainsi que des dédicaces d'auteur-e-s et un après-midi de contes.

Sa présence s'inscrit dans le cadre des projets dits «16+», issus du 2e arrêté fédéral sur les places d'apprentissage, qui encouragent les jeunes à élargir leur choix professionnel et à sortir des stéréotypes.

Depuis 1993, le Bureau cantonal de l'égalité s'engage pour promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes, notamment dans le monde du travail et de la formation. Dans le cadre de l'Arrêté Fédéral sur les places d'apprentissage 2 (APA II), il participe aux projets nationaux «16+». Partant du constat que les jeunes filles se forment moins longtemps et dans des domaines plus restreints que les jeunes hommes (fl des filles choisissent 10 professions seulement!), il s'agit de les encourager à élargir leur choix professionnel, au-delà des traditionnels métiers dits «féminins". C'est dans ce contexte, que le Bureau de l'égalité sera présent à la Foire du Valais du 27 septembre au 6 octobre.

Consacré au choix professionnel, le stand proposera diverses brochures d'information destinées aux entreprises, aux jeunes, aux parents et aux enseignant-e-s, ainsi que l'accès à des CD-Roms et sites Internet choisis et lancera la seconde Journée nationale des Filles. Cette initiative de la Conférence Suisse des Bureaux de l'égalité vise à favoriser l'intégration professionnelle des filles, sans préjugés liés aux stéréotypes de sexe.

Informations et documents, concours et animation, un programme très complet!

Le bureau de l'égalité est présent sur internet: www.vs.ch/egalite

Ing.dipl. FUST®
Et ça fonctionne.
Commande directe par www.fust.ch avec droit d'échange et enchères d'occasions

Des prix bas chez Fust!

Louez aujourd'hui achetez demain
Garantie petit prix 469.-
Lave-linge Novamatic WA 14
• Capacité 5 kg
• 16 programmes
No art. 105005

Louez aujourd'hui achetez demain
-980.- 499.-
Vous économisez 49%
Lave-vaisselle Novamatic GS 99
•12 couverts
•Niveau sonore 59 dB
No art. 100470

Location par mois Fr. 29.-
Seulement 469.-
Séchoir Novamatic TR 600.1
•Capacité 5 kg
•Minuterie
No art. 103301

Top Service FUST: • Livraison, raccordement, encastrement, conseils d'agencement, réparation et élimination. Demandez une offre de reprise. Prix bas garantis • Possibilité de garantie complète jusqu'à dix ans • Louer au lieu d'acheter Nous réparons toutes les machines, où que vous l'ayez achetée!
Choix géant: • pour logements achetés ou loués • toutes les normes d'encastrement • rabais de quantité pour achats importants • toujours des occasions et appareils d'exposition

Conthey: EUROFust, Route Cantonale 2, à côté de Jumbo 027 345 39 80
Martigny: Marché PAM, Route de Fully 027 721 73 90
Vevey: Rue du Simplon 11, (ex Schild) 021 925 70 35
Vevey: Rue de la Madeleine 37 021 921 70 51
Villeneuve: Centre Riviera 021 967 33 50
Réparation et remplacement immédiat d'appareils 0848 559 111
Possibilité de commande par fax 071 955 54 54
Emplacement de nos 130 succursales: tél. gratuit 0848 559 111 ou www.fust.ch

Achetez sans argent liquide et collectionnez de points!
commande directe www.fust.ch

MARTIGNY
GLASSEY energie
Pour le contrôle le service après-vente de vos groupes électrogènes de 2 à 1000 kVA
service atelier

PAULA VOYANCE
Soutien-conseil
7j/7 Fr. 2.13
090 156 9361
Insistez!
de 9 h à 24 h
CP - 1084 Carouge

Tout est résolument nouveau pour que le Confédéré puisse continuer à offrir une alternative dans l'appréciation de l'information et les débats d'idées.

ABONNEZ-VOUS!

☐ Je désire m'abonner au Confédéré pendant 1 année (Fr. 96.-)

Date: Signature:

A retourner à:
Confédéré - Case postale 216 - 1920 Martigny
Ou par internet:
www.confedere.ch - info@confedere.ch

Nom:
Prénom:
Adresse:
NPA/Lieu: